

Communiqué

Un poète condamné à mort.



C'est un poète, il a 35 ans, il s'appelle **Ashraf Fayad**, il a été condamné à mort pour avoir renoncé à la religion musulmane.

Ashraf Fayad, qui avait représenté l'Arabie saoudite lors de la Biennale de Venise en 2013, avait déjà été inquiété par la police religieuse pour des poèmes aux idées athées.

En 2014, un recueil de ses poèmes jugé « *blasphématoire* » par les autorités saoudiennes lui avait valu une condamnation, en première instance, à 4 ans de prisons agrémentés de 800 coups de fouets. **Ashraf Fayad** avait évité la peine capitale en présentant ses excuses. C'était sans compter sur l'appel du procureur pour qui le repentir ne peut se faire que devant Dieu.

Le 17 novembre dernier, Ashraf Fayad a été condamné à mort pour apostasie (renoncement à l'islam), au motif que ses poèmes contenaient des idées blasphématoires et prônaient l'athéisme.

Certains amis et défenseurs de Ashraf Fayad pensent que le régime saoudien lui fait payer la diffusion d'une vidéo montrant le lynchage en public d'une personne par la police religieuse.

A l'origine de la pétition sur le site change.org, la poétesse tunisienne **Houda Zeckri** explique que «*Si je soutiens Ashraf aujourd'hui, c'est parce que je suis indignée et outrée par le sort qui lui est réservé, dans un pays qui ne cesse de violer les droits humains; l'Arabie Saoudite, où on coupe les têtes à coup de sabre, où on coupe les mains et les pieds, où on fouette sur les places publiques, et à qui on réserve les meilleures places et les meilleurs titres aux Nations Unies!*», et dénonce également le siège accordé à l'Arabie Saoudite au sein du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.

Seule une mobilisation internationale pourra faire reculer les autorités saoudiennes comme elle l'avait réussi pour Raef Badawi, même si ce dernier est toujours en prison.

Tout comme pour Raef Badawi condamné en 2015 à 10 ans de prisons et à mille coups de fouet, le **Cercle de Libre Pensée - Kring van het Vrije Denken** exige l'arrêt de toute poursuite judiciaire contre Ashraf Fayad et sa libération immédiate. Il lui assure sa totale solidarité.

Le **CLP-KVD** appelle tous les libres penseurs, tous les citoyens attachés à la liberté de conscience et donc à la liberté d'expression, à intervenir auprès de l'ambassade d'Arabie Saoudite à Bruxelles et auprès du Service fédéral des affaires étrangères pour exiger la libération immédiate du poète **Ashraf Fayad**.

**Sauvons Ashraf Fayad de la peine de mort !
Exigeons sa libération immédiate !**

Signer et faire signer la pétition internationale :

<https://www.change.org/p/sauvons-le-po%C3%A8te-palestinien-ashraf-fayad-condamn%C3%A9-pour-apostasie-par-l-arabie-saoudite>

Envoyer et faire envoyer des milliers de lettres, courriels, appels téléphoniques à :

Ambassade de l'Arabie Saoudite à Bruxelles :
45 Avenue Franklin Roosevelt 1050 Bruxelles
E-mail : beemb@mofa.gov.sa
Tel : (02) 649.2044

Envoyer les doubles de vos interventions en leur demandant également d'intervenir :

Service public fédéral Affaires étrangères
Rue des Petits Carmes 15, 1000 Bruxelles
E-mail : contact.reynders@diplobel.fed.be
Téléphone :02 501 81 11

14 janvier 2016